



# OISEAUX D'EAU NON INDIGÈNES INTRODUIITS

Situation le long des voies de migration  
d'Afrique-Eurasie

# Table des matières

Éditorial _____	1
Les oiseaux d'eau non indigènes le long des voies de migration d'Afrique-Eurasie _____	2
Impact sur les espèces indigènes et l'environnement _____	3
Étude de cas : La Bernache du Canada ( <i>Branta canadensis</i> ) ____	4
Législation pertinente et programmes de lutte _____	6
Étude de cas : L'Érismature rousse ( <i>Oxyura jamaicensis</i> ) _____	6
Contraintes pesant sur la résolution des problèmes entraînés par les espèces non indigènes _____	7
Étude de cas : L'Ibis sacré ( <i>Threskiornis aethiopicus</i> ) _____	8
Mesures pour empêcher les introductions ou réduire leur impact _____	8
Étude de cas : Le Canard colvert ( <i>Anas platyrhynchos</i> ) _____	10
Étude de cas : L'Oie d'Égypte ( <i>Alopochen aegyptiaca</i> ) _____	11
Liste des 32 espèces d'oiseaux d'eau introduites se reproduisant régulièrement dans la région de l'AEWA par ordre décroissant de « statut de risque » _____	13
Références principales _____	16

# OISEAUX D'EAU NON INDIGÈNES INTRODUIITS

Situation le long des voies de migration  
d'Afrique-Eurasie

Alex N. Banks  
Lucy J. Wright  
Ilya M.D. Maclean  
Chris Hann  
Mark M. Rehfisch

Fonds britannique d'ornithologie, The Nunnery, Thetford, Norfolk  
IP24 2PU, Royaume-Uni



La présente publication est un résumé de A.N. Banks, L.J. Wright, I.M.D. Maclean, C. Hann et M.M. Rehfisch (2008). L'Étude sur l'état des espèces d'oiseaux d'eau indigènes introduites dans la zone de l'Accord sur les oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie : mise à jour 2007 Série technique de l'AEWA no. 32. Bonn, Allemagne.

Coordination : Sergey Dereliev, Administrateur technique, Secrétariat PNUE/AEWA

Texte et rédaction : Natalie Wrighton, stagiaire, Secrétariat PNUE/AEWA

Traduction : Catherine Weijburg-Cazier, Brigitte Zwerver-Berret

Corrections et édition : Catherine Lehmann, Administratrice de programme, Secrétariat PNUE/AEWA

Maquette et gestion de l'édition: Birgit Drerup, Assistante de programme, Secrétariat PNUE/AEWA

Dunia Sforzin, Assistante de l'information, Secrétariat PNUE/AEWA



Secrétariat PNUE/AEWA  
Campus de l'ONU  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
Allemagne  
Tél. : +49 (0)228 815 2413  
Fax : +49 (0)228 815 2450  
aewa@unep.de  
<http://www.unep-aewa.org>

Cette publication est également disponible en anglais.

© 2011 Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA).

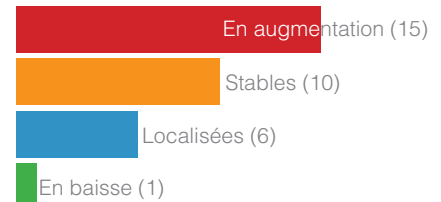
Photo couverture : La Bernache du Canada (*Branta canadensis*)

© Andrew Parkinson / naturepl.com

## LES OISEAUX D'EAU NON INDIGÈNES LE LONG DES VOIES DE MIGRATION D'AFRIQUE-EURASIE

Depuis des siècles, des oiseaux d'eau sont gardés en captivité à titre d'ornement pour mettre en valeur pièces d'eau et jardins. Toutefois, les fuites accidentelles de collections captives mal gérées ou la libération délibérée d'oiseaux dans la nature ont abouti à l'introduction d'espèces d'oiseaux d'eau en-dehors de leur aire de répartition d'origine. Ces oiseaux d'eau introduits sont appelés espèces non indigènes (ou espèces étrangères). Les espèces non indigènes envahissantes – plantes ou animaux – sont considérées comme l'une des principales menaces pesant sur la biodiversité mondiale.

Au sein de la région de l'AEWA, la majorité des introductions d'oiseaux d'eau ont eu lieu dans des zones du nord et de l'ouest de l'Europe. La plupart des populations concernées sont des canards, des oies et des cygnes, auxquelles s'ajoutent quelques autres familles d'oiseaux d'eau. En tout, 32 espèces d'oiseaux d'eau non indigènes sont connues pour nicher régulièrement dans la région de l'AEWA (plus de cinq fois au cours de ces 20 dernières années). Parmi elles, 15 espèces voient leurs effectifs s'accroître et seule la population d'Érismature rousse (*Oxyura jamaicensis*) décroît en raison de la mise en œuvre active d'un programme d'éradication.



Graphique 1 : Tendances des populations d'oiseaux d'eau introduites à travers la région de l'AEWA. En tout 32 espèces introduites ayant niché plus de cinq fois dans la région de l'AEWA durant ces 20 dernières années ont été enregistrées.

27 autres espèces ayant niché – ou qui sont suspectées de l'avoir fait – de une à cinq fois durant ces 20 dernières années ont également été enregistrées et 45 espèces supplémentaires ont été introduites, dont on ne pense pas qu'elles aient niché.



Carte de la région de l'AEWA  
© Secrétariat PNUE/AEWA

# IMPACT SUR LES ESPÈCES INDIGÈNES ET L'ENVIRONNEMENT

Certaines espèces qui ont été introduites dans un habitat situé en-dehors de leur aire de répartition d'origine n'ont pas d'impact évident sur la biodiversité indigène. Toutefois, d'autres espèces d'oiseaux d'eau introduites représentent des menaces spécifiques pour les oiseaux d'eau indigènes et l'environnement. Dans bien des cas, la gravité des perturbations que causent les espèces introduites aux espèces indigènes est mal comprise. Il est donc essentiel d'étudier les problèmes potentiels de façon plus approfondie.

## Hybridation

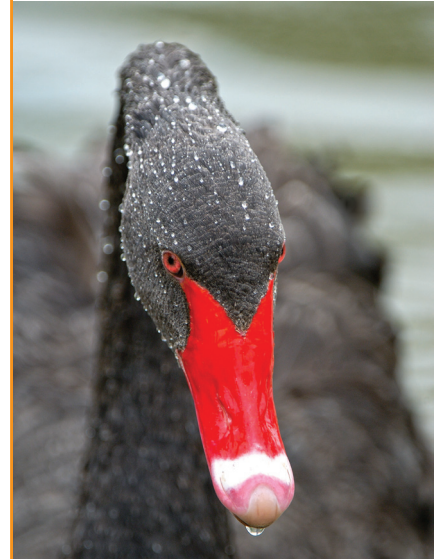
L'accouplement avec des espèces très proches représente une menace importante pour les populations indigènes puisqu'il peut entraîner une perte de la pureté génétique et, finalement, l'extinction d'une espèce. À travers la région de l'AEWA, on a enregistré ou suspecté l'hybridation dans le cas de 18 espèces non indigènes et deux espèces qui s'hybrident une entraînent préoccupation toute particulière : il s'agit de l'Érismature rousse, qui s'hybride avec l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), une espèce menacée d'extinction à l'échelle mondiale, et du Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), qui s'accouple avec le Canard de

Meller (*Anas melleri*), lui aussi menacé d'extinction à l'échelle mondiale, et avec le Canard à bec jaune (*Anas undulata*) en Afrique.

## Rivalité et agressivité

Les populations non indigènes rivalisent avec les autres espèces d'oiseaux d'eau pour les ressources alimentaires ou le territoire. Dans certains cas, ces oiseaux introduits prennent la place des espèces indigènes, qui sont alors forcées de quitter leurs sites de reproduction et de ravitaillement pour aller chercher ces ressources ailleurs. Des comportements d'exclusion compétitive et d'agressivité territoriale, signalés pour 13 espèces introduites, peuvent contraindre des espèces indigènes à quitter leurs sites de reproduction. La Bernache du Canada (*Branta canadensis*), qui fait souvent preuve d'agressivité dans son comportement territorial, est connue pour empêcher d'autres espèces, telles que les oies natives de Norvège, de créer leur propre territoire. Le Cygne noir (*Cygnus atratus*) peut se montrer agressif à l'égard du Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) en France, en Italie et au Royaume-Uni, et il peut en outre perturber la reproduction du Flamant rose (*Phoenicopterus roseus*) en Camargue (France).

Une agressivité extrême a également été observée, des espèces non indigènes



Cygne noir (*Cygnus atratus*)  
© Mark Carwardine / naturepl.com



Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)  
© Sergej Dereliev (PNUE/AEWA), www.dereliev-photography.com

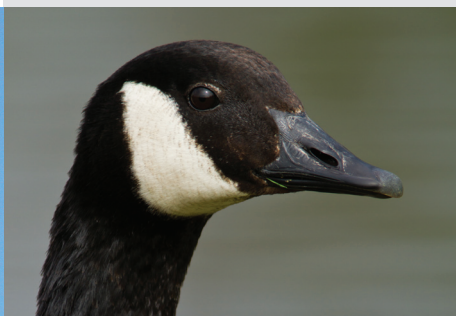
## ÉTUDES DE CAS : LA BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*)

La Bernache du Canada qui, à l'origine, a été introduite à des fins ornementales et de chasse, a fondé des populations à travers l'Europe, et ses effectifs augmentent rapidement. La plus grande de ces populations, qui se trouve au Royaume-Uni, a été estimée à 89 000 individus (en 2000). Le nombre de couples reproducteurs résidant en Scandinavie est, pour sa part, estimé à plus de 19 000.

Cette espèce est considérée comme extrêmement envahissante. L'exclusion compétitive et l'agression directe, observées régulièrement dans le cadre du comportement territorial, peuvent empêcher de plus petites espèces indigènes d'établir leur propre territoire. Une agression extrême envers la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) et le Foulque macroule (*Fulica atra*) a également été constatée, aboutissant à la mort d'individus indigènes.

Des dégâts ont également été constatés dans les habitats de zones humides, engendrés par le surpâturage des Bernaches du Canada. Celles-ci sont perçues comme des ravageurs agricoles et dans les endroits à forte concentration d'effectifs, elles peuvent entraîner à la fois une eutrophisation locale des plans d'eau et un changement de la composition du sol. L'espèce peut en outre s'hybrider avec l'Oie cendrée (*Anser anser*) indigène en Écosse, de même qu'avec d'autres espèces d'oies introduites.

Bien que plusieurs programmes de lutte aient réduit le taux de croissance de la population au niveau local, aucune mesure de contrôle efficace n'a été prise pour réduire la population introduite dans son ensemble, ce qui constitue une source d'inquiétude considérable. Les populations s'accroissent à un rythme accéléré et sans la mise en œuvre de programmes de lutte, les problèmes qu'elles entraînent seront exacerbés. Une approche internationale coordonnée est requise pour parer l'augmentation des populations de cette espèce introduite spécifique.



La Bernache du Canada (*Branta canadensis*)

Photos de gauche à droite : © Don Delaney; Sergey Dereliev (PNUE/AEWA), [www.dereliev-photography.com](http://www.dereliev-photography.com); Jan Vink / Foto Natura

tuant des spécimens indigènes dans le cadre d'attaques territoriales. On a vu ainsi, par exemple, des bernaches du Canada tuer des poules d'eau (*Gallinula chloropus*) et des foulques (*Fulica atra*) indigènes.

## Prédation

La prédation peut avoir un impact considérable sur les populations d'oiseaux d'eau indigènes et peut aboutir, lorsqu'elle s'accompagne d'une exclusion compétitive, à une supplantation ou à une extinction locale.

Jusqu'ici, une prédation directe a été constatée pour une seule espèce : il s'agit de l'Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*), un opportuniste se nourrissant de plus petits oiseaux indigènes et des œufs d'autres espèces, qui constitue une menace et force d'autres espèces à quitter leurs sites de reproduction.

## Dégradation des habitats

Différentes formes de dégradation des habitats sont généralement observées à l'échelle locale. L'eutrophisation de l'eau entraînée par des oiseaux d'eau non indigènes a été constatée pour sept espèces. De vastes effectifs d'oiseaux d'eau introduits peuvent également altérer l'état des sols, en raison des grandes quantités de matières fécales qu'ils y déposent.

En outre, on a constaté que six espèces introduites endommageaient les cultures

et sont devenues des ravageurs agricoles. C'est le cas par exemple de la Bernache du Canada.

## Effets indirects

Six espèces d'oiseaux d'eau introduites empêchent une surveillance précise des espèces indigènes, notamment quand la répartition d'une population férale chevauche l'aire de répartition d'origine de la même espèce. Il s'agit d'un effet indirect, mais qui peut être la source de données et de comptages imprécis de la population d'oiseaux d'eau indigènes. Les populations férales affichent souvent un comportement et des modèles de migration très différents de ceux des populations indigènes, et leur présence empêche une évaluation précise des effets environnementaux sur la population naturelle. Les populations



Oie cendrée (*Anser anser*)  
© Jerome Whittingham



Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)  
© Sergey Dereliev (PNUE/AEWA), [www.dereliev-photography.com](http://www.dereliev-photography.com)

férales d'oies cendrées (*Anser anser*) et de cygnes tuberculés sont connues

pour affecter le recueil de données de cette façon.

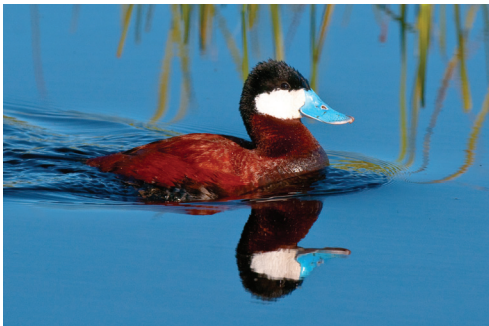
## LÉGISLATION PERTINENTE ET PROGRAMMES DE LUTTE

Au sein de la région de l'AEWA, 54 % des pays ont fait savoir qu'ils disposaient d'une certaine forme de législation empêchant l'introduction d'oiseaux d'eau non indigènes au cours de ces 5 à 20 dernières années. Cependant, la majorité des introductions peuvent avoir eu lieu de façon régulière et légale avant la mise en place de cette législation.

Les parties prenantes de nombreux pays considèrent que la législation est trop flexible ou exige une mise en application plus rigoureuse.

Les programmes de lutte mis en place pour réduire le nombre des espèces

introduites ont eu des taux de succès variables. Un programme de lutte mis en œuvre pour une petite population de cygnes noirs en Autriche a donné de très bons résultats. La totalité des 60 individus de la région a été éradiquée grâce à un processus de piquage et de ramassage des œufs, et jusqu'ici, rien n'indique que des couples reproducteurs de cette espèce soient de retour dans la région. Les cygnes, qui ont été introduits à travers l'Europe en tant qu'espèce ornementale, font preuve d'agressivité envers les autres cygnes indigènes et ont influé sur la qualité de l'eau à l'échelle locale.



Érismature rousse (*Oxyura jamaicensis*)  
© Deepankar Das,  
<http://deepankardasphotography.smugmug.com/>

### ÉTUDE DE CAS : L'ÉRISMATURE ROUSSE (*Oxyura jamaicensis*)

On estime que l'Érismature rousse a été introduite au Royaume-Uni à la suite d'un lâcher accidentel en 1952 et que la majorité des populations en sont issues. Avant la mise en œuvre de programmes de lutte, une augmentation spectaculaire du nombre d'Érismatures a été constatée à partir des années 1960, des populations s'établissant dans beaucoup de pays d'Europe.

L'Érismature rousse est agressive envers les espèces indigènes telles que le Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*), mais c'est toutefois par l'hybridation qu'elle cause le plus de dégâts. L'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*) est une espèce menacée d'extinction à l'échelle mondiale et le plus grand danger qui plane sur elle est l'hybridation avec l'Érismature rousse, les hybrides étant féconds et le croisement pouvant potentiellement mener à l'extinction de l'Érismature à tête blanche.



Un programme de lutte mis en œuvre en Espagne a abouti à l'éradication de l'Érismature rousse dans le pays depuis 2006. En outre, l'espèce a été éradiquée en Islande, où elle n'est pas réapparue depuis de nombreuses années.

Les programmes de lutte à grande échelle visant à réduire les populations d'Érismatures rousses se sont uniquement avérés efficaces dans le cadre d'une approche coordonnée au niveau international. Au Royaume-Uni, les effectifs sont passés de 6 000 (en 2000) à moins de 700 individus. Toutefois, le succès à long terme de ces extinctions locales dépendra des mesures de lutte prises par les autres pays d'Europe, où des populations d'Érismature rousse vivent toujours. Des inquiétudes toutes particulières sont soulevées en France et aux Pays-Bas, où les populations d'Érismature rousse ne cessent de s'accroître depuis le début des années 1990.

## CONTRAINTES PESANT SUR LA RÉSOLUTION DES PROBLÈMES ENTRAÎNÉS PAR LES ESPÈCES NON INDIGÈNES

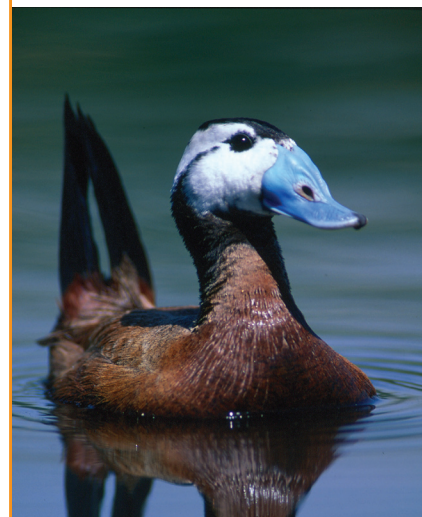
### Manque de coopération et de sensibilisation

La lutte efficace contre les populations introduites dans une région dépend fortement de la coopération entre les diverses régions locales ou nationales. Un manque de connaissances ou de sensibilisation, ou la sous-estimation par le public des effets des espèces non indigènes sur les habitats est un problème majeur dans beaucoup de régions subissant les effets négatifs de populations introduites. En raison d'un manque de sensibilisation ou de compréhension, et de l'imprécision des données recueillies sur les tendances

d'une population, les populations introduites risquent d'être négligées, leurs effets néfastes semblant alors moins considérables.

### Manque de ressources

Des fonds limités restreignent le développement de programmes de lutte, le niveau et la justesse de la surveillance, et l'efficacité de la prévention des introductions. Bien que de nombreuses mesures prises pour lutter contre une population soient rentables, beaucoup de pays manquent d'équipement et d'expertise de base.



Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*)  
© Jorge Sierra

## Législation inadéquate

Dans certaines régions, une législation protège les espèces d'oiseaux indigènes. Celles-ci peuvent toutefois

inclure des espèces introduites, entraînant des complications lors du développement de programmes de lutte ou d'éradication.



L'ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*)  
© Chris Twine

### ÉTUDE DE CAS : L'IBIS SACRÉ (*Threskiornis aethiopicus*)

Des populations d'ibis sacrés se sont établies en France, en Italie et plus récemment aux îles Canaries. La plus grande population se trouve en France, où 1 205 (2004-2007) couples reproducteurs ont été enregistrés. Les effectifs de l'espèce ne cessent d'augmenter.

L'ibis sacré est un oiseau opportuniste. Il fait habituellement sa proie des œufs et des poussins de plus petits oiseaux d'eau indigènes, tels que des espèces de sternes. L'ibis sacré rivalise également avec les aigrettes. On a constaté l'exclusion compétitive de Hérons garde-bœufs et d'Aigrettes garzettes, ces oiseaux d'eau indigènes étant chassés de leurs sites de reproduction.

Aucun programme n'est actuellement en cours pour lutter contre les populations d'ibis sacrés. Sans la mise en place de mesures de lutte, les effectifs de cette espèce poursuivront leur augmentation.

## MESURES POUR EMPÊCHER LES INTRODUCTIONS OU RÉDUIRE LEUR IMPACT

Pour empêcher l'introduction d'oiseaux d'eau non indigènes ou pour minimiser l'influence d'une population sur les espèces indigènes, plusieurs méthodes sont utilisées. Elles diffèrent selon les circonstances de l'introduction de ces oiseaux et la menace qu'ils représentent.

### Prévention

Une mesure à la fois extrêmement rentable et écologiquement responsable, empêchant l'introduction ou l'établissement d'espèces d'oiseaux d'eau non indigènes, permet d'éviter d'avoir plus tard à pallier les effets des espèces envahissantes.

Une attention accrue pour la

réglementation des collections avicoles par la surveillance des volières et les cages réduira de façon significative les risques de fuites et le besoin de programmes de lutte en découlant.

Le renforcement et la mise en œuvre rigoureuse de la législation constitueront un grand pas en direction de la prévention, bien que beaucoup de pays de la région de l'AEWA manquent de ressources pour le faire.

## Surveillance et réglementation

Il s'agit également de mesures simples et économiques, qui sont requises dans toute la région de l'AEWA. Les Parties à l'AEWA peuvent potentiellement se concentrer sur le développement de plans d'action, pour la gestion d'espèces introduites spécifiques, à travers l'intégralité de leur aire d'introduction.

Les organisations ornithologiques sont encouragées à surveiller les espèces non indigènes dans le cadre de leurs comptages généraux d'oiseaux d'eau, tout en incluant à la fois les populations d'oiseaux d'eau férales et hybrides, dont on ne tient souvent pas compte. Il faudra encourager les recherches sur les effets des espèces introduites sur la biodiversité indigène, afin de pouvoir lister par priorité les programmes de lutte.

Un investissement est requis dans les pays de la région lesquels manquent de ressources pour effectuer une surveillance efficace.

## Législation

Les gouvernements sont incités à introduire une législation lorsqu'il n'y en a pas, ou à renforcer les politiques existantes visant à éviter l'introduction d'espèces d'oiseaux d'eau et à lutter contre ces dernières.

Interdire le lâcher délibéré d'oiseaux d'eau non indigènes (à des fins ornementales ou de chasse) évitera l'établissement de populations sauvages ou férales des espèces introduites. Une meilleure réglementation des sites où se trouvent des oiseaux d'eau captifs réduira le nombre de lâchers accidentels ou prémédités.

## Lutte

Si une population non indigène a eu l'opportunité de s'établir dans la nature et qu'elle est considérée comme une menace pour les populations indigènes, l'éradication de cette espèce sera nécessaire.

Les programmes de lutte sont le plus efficaces lorsqu'ils sont menés à une échelle nationale ou internationale. En effet, les programmes limités au niveau local ne semblent pas avoir un impact significatif sur les populations introduites (à moins que l'espèce soit uniquement présente localement).

En outre, la législation conçue pour protéger les espèces d'oiseaux d'eau peut être amendée pour permettre de lutter contre une espèce introduite spécifique.



© Nina Mikander (PNUE/AEWA)

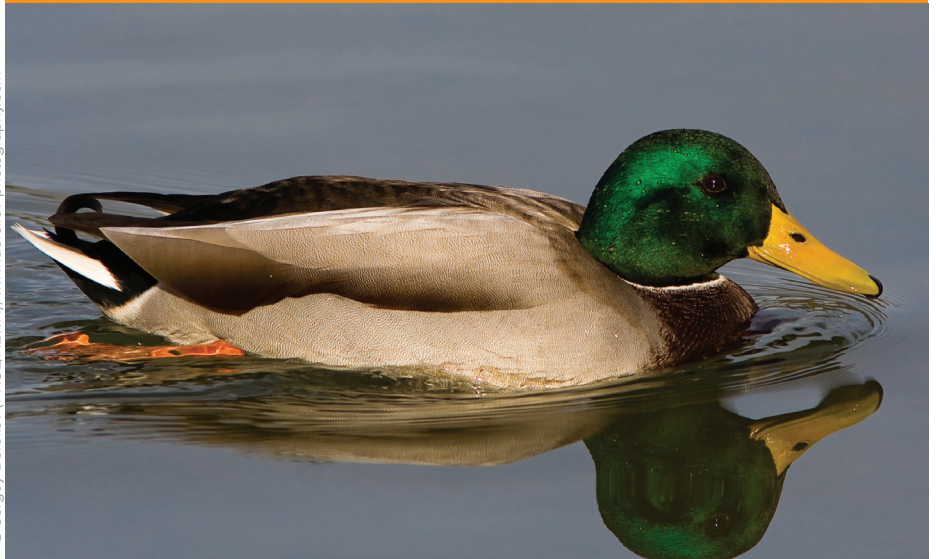
## Projets de recherche et éducation

Dans de nombreux cas, la mesure dans laquelle les oiseaux d'eau introduits menacent les espèces indigènes et les dégâts qu'ils peuvent commettre dans les habitats environnants sont mal connus. Il est nécessaire de mieux étudier ces effets, afin de contribuer à des initiatives de gestion appropriées.

Par ailleurs, les établissements tels que zoos et collections publiques détenant des oiseaux d'eau captifs doivent être pleinement conscients des dommages potentiels que peuvent causer des oiseaux qui s'échappent. Des projets d'enseignement sont nécessaires lorsque ces risques ne sont pas reconnus, la majorité des introductions découlant de l'échappement d'oiseaux.

### ÉTUDE DE CAS : LE CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*)

© Sergey Derelev (PNU/AEWA), www.derelev-photography.com



Le Canard colvert a été largement introduit à l'intérieur et à l'extérieur de son aire de répartition d'origine, au sein de la région de l'AEWA, et récemment encore, il n'existait pas de législation à son égard dans la plupart des pays. En outre, dans plusieurs pays d'Europe, un certain nombre d'individus sont lâchés chaque année pour la chasse traditionnelle. Toutes ces raisons rendent complexe l'évaluation des populations introduites.

Les plus vives inquiétudes relatives aux populations de colverts sont soulevées en-dehors de leur aire de répartition d'origine, où leur croisement et l'exclusion compétitive menacent les espèces indigènes. On pense qu'en Afrique du Sud et

à Madagascar, les colverts chassent les oiseaux d'eau indigènes de leurs sites de ravitaillement et de reproduction. Les espèces s'hybrident également avec le Canard à bec jaune et, ce qui est plus inquiétant encore, avec le Canard de Meller (une espèce menacée d'extinction).

Des programmes de lutte ont été mis en œuvre en Afrique du Sud pour réduire les populations de colverts, en raison du danger qu'ils représentaient pour le Canard à bec jaune. Les Canards colverts sont une source d'inquiétude toute particulière à l'île Maurice, où ils continuent de se croiser avec des Canards de Meller. On considère que la population de Canards de Meller de l'île Maurice est introduite, mais à Madagascar, dont elle est native, elle est en danger critique d'extinction. La population de l'île Maurice peut donc avoir une valeur de conservation. On ne sait pas combien de couples reproducteurs de colverts se trouvent à l'île Maurice, mais la population semble rester stable.

### ÉTUDE DE CAS : L'OIE D'ÉGYPTE (*Alopochen aegyptiaca*)



© Villiers Steyn

L'Oie d'Égypte est originaire d'Afrique et, comme beaucoup d'autres espèces introduites, elle a établi des populations en Europe suite à des lâchers délibérés à des fins ornementales et à diverses fuites accidentelles d'oiseaux. Depuis, des

populations se sont bien établies dans de nombreux pays, avec 10 000 couples reproducteurs estimés en Europe occidentale. La population résidant aux Pays-Bas est particulièrement florissante (environ 5 000 couples enregistrés en 2000), ce qui est très probablement dû au réseau de canaux artificiels et de fossés de drainage, qui créent un environnement extrêmement favorable à l'espèce.

L'Oie d'Égypte s'avère très agressive envers diverses espèces indigènes, incluant canards et foulques, empêchant en conséquence leur établissement potentiel et la création de leurs propres territoires. L'Oie d'Égypte endommage également les habitats, de vastes populations perchées pouvant entraîner l'eutrophisation par le dépôt de matières fécales.

Comme c'est le cas pour de nombreuses populations florissantes d'espèces introduites, aucun programme de lutte n'est actuellement en place pour réduire les effectifs d'Oies d'Égypte.

Liste des 32 espèces d'oiseaux d'eau introduites se reproduisant régulièrement dans la région de l'AEWA par ordre décroissant de « statut de risque » (risque élevé - risque faible)<sup>1</sup>

Espèces introduites	Risques pour les indigènes	État actuel	Aire de répartition géographique	Statut de risque	Demande de ressources <sup>2</sup>
Erismature rousse <i>Oxyura jamaicensis</i>	Rivalité et agressivité, hybridation	Très répandue, en déclin	Europe occidentale	Très élevé	Élevée
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	Rivalité et agressivité, hybridation, affectant la surveillance	Très répandue, localement en augmentation	Madagascar, Maurice, Afrique du Sud Autres parties de la région de l'AEWA	Très élevé Moyen	Très élevée Très élevée
Bernache du Canada <i>Branta canadensis</i>	Rivalité et agressivité, hybridation, eutrophisation, dégradation d'habitat	Très répandue, en augmentation rapide	Europe	Élevé	Très élevée
Ibis sacré <i>Threskiornis aethiopicus</i>	Rivalité et agressivité, prédation	Localisée, en augmentation rapide	Europe méridionale et occidentale, Émirats arabes unis	Élevé	Faible - Moyenne
Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i>	Rivalité et agressivité extrême	Très répandue, en augmentation	Canada Maurice Europe	Élevé Moyen Très faible	Élevée Moyenne Très élevée
Ouette d'Égypte <i>Alopochen aegyptiaca</i>	Rivalité et agressivité, eutrophisation, dégradation d'habitat	Très répandue, en augmentation rapide	Europe occidentale, Maurice, Émirats arabes unis	Moyen - Élevé	Élevé
Tadorne casarca <i>Tadorna ferruginea</i>	Hybridation, supplantation possible d'espèces indigènes	Très répandue, en augmentation	Europe occidentale	Moyen - Élevé	Moyenne
Oie cendrée <i>Anser anser</i>	Hybridation, supplantation possible d'espèces indigènes	Très répandue, en augmentation rapide	Europe	Moyen	Très élevée

<sup>1</sup> Quelques-unes des espèces de cette liste sont indigènes d'une partie de la région de l'AEWA, mais ont été introduites dans d'autres parties en dehors de leur aire indigène ou bien des populations féroces ont été établies.

<sup>2</sup> Pour la mise en œuvre de programmes de lutte/éradication

Espèces introduites	Risques pour les indigènes	État actuel	Aire de répartition géographique	Statut de risque	Demande de ressources
Cygne noir <i>Cygnus atratus</i>	Rivalité et agressivité, hybridation, eutrophisation	Très répandue, en augmentation	Europe, Maurice	Moyen	Moyenne
Canard mandarin <i>Aix galericulata</i>	Rivalité et agressivité, hybridation	Très répandue, en augmentation	Europe	Faible - Moyen	Élevée
Bernache nonnette <i>Branta leucopsis</i>	Dégradation d'habitats	Très répandue, en augmentation	Europe occidentale	Faible - Moyen	Élevée
Ouette de Magellan <i>Chloephaga picta</i>	Supplantation possible d'espèces indigènes, dégradation d'habitats	Localisée, en augmentation	Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni	Faible - Moyen	Très faible
Flamant du Chili <i>Phoenicopterus chilensis</i>	Hybridation	Localisée, stable	Allemagne/Pays-Bas, France	Faible - Moyen	Faible
Oie cygnoïde <i>Anser cygnoides</i>	Hybridation, supplantation possible d'espèces indigènes	Très répandue, localement en augmentation	Europe	Faible	Faible - Moyenne
Oie à tête barrée <i>Anser indicus</i>	Hybridation	Très répandue, en augmentation lente	Europe occidentale	Faible	Moyenne
Canard carolin <i>Aix sponsa</i>	Hybridation	Localisée, en augmentation	Europe occidentale	Faible	Moyenne
Canard musqué <i>Cairina moschata</i>	Rivalité et agressivité, hybridation	Très répandue, stable	Europe, Afrique	Faible	Très élevée
Oie des neiges <i>Chen caerulescens</i>	Agressivité hybridation	Localisée, stable	Allemagne, Pays-Bas, France	Faible	Faible
Oie empereur <i>Chen canagicus</i>	Hybridation	Localisée, se reproduisant occasionnellement	Pays-Bas, Royaume-Uni	Faible	Très faible
Talève sultane <i>Porphyrio porphyrio</i>	Pas de risque connu	Localisée, stable	Italie, Émirats arabes unis	Faible	Très faible



Espèces introduites	Risques pour les indigènes	État actuel	Aire de répartition géographique	Statut de risque	Demande de ressources
Flamant de Caraïbes <i>Phoenicopiterus ruber</i>	Hybridation	Localisée, stable	Allemagne/Pays-Bas	Faible	Très faible
Dendrocygne veuf <i>Dendrocygna viduata</i>	Hybridation possible	Localisée, en augmentation	Maurice	Faible	Faible - Moyenne
Flamant rose <i>Phoenicopiterus roseus</i>	Hybridation	Localisée, stable	Allemagne, Pays-Bas, Émirats arabes unis	Très faible	Faible
Nette rousse <i>Netta rufina</i>	Hybridation	Localisée, en augmentation	Royaume-Uni	Très faible	Moyenne
Cygne chanteur <i>Cygnus cygnus</i>	Hybridation occasionnelle	Localisée, stable	Allemagne, Royaume-Uni	Très faible	Faible
Canard chipe <i>Anas strepera</i>	Pas de risque connu	Très répandue, stable	Royaume-Uni	Très faible	Élevée
Oie des moissons <i>Anser fabalis</i>	Pas de risque connu	Localisée, se reproduisant occasionnellement	Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni	Très faible	Très faible
Oie à bec court <i>Anser branchyrhynchus</i>	Hybridation occasionnelle	Localisée, se reproduisant occasionnellement	France, Allemagne, Royaume-Uni	Très faible	Très faible
Oie rieuse <i>Anser albifrons</i>	Affectant la surveillance, hybridation occasionnelle	Localisée, se reproduisant occasionnellement	Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni	Très faible	Faible
Canard siffleur <i>Anas penelope</i>	Pas de risque connu	Localisée, se reproduisant occasionnellement	Royaume-Uni	Très faible	Faible
Oie naine <i>Anser erythropus</i>	Hybridation en captivité	Localisée, se reproduisant occasionnellement	Finlande / Suède, Royaume-Uni		
Canard de Meller <i>Anas melleri</i>	Hybridation	Localisée, stable	Mauritius	Très faible	Faible - Moyenne

## RÉFÉRENCES PRINCIPALES

- Anderegg, R. (2005). Carton rouge pour le tadorne. *Environnement Biodiversité* 3, 49-50.
- Anselin, A. & Devos, K. (2007). Review of the status of introduced non-native waterbirds and their effects in Flanders, Belgium. *INBO.A.2007.115*. Instituut voor Natuur - en Bosonderzoek, Brussels.
- Austin, G.E., Rehfisch, M.M., Allan, J.R., Holloway, S.J. (2007). Population size and differential population growth of Canada *Branta canadensis* and Greylag Goose *Anser anser* across habitats in Great Britain in the year 2000. *Bird Study* 54, 343-352.
- Baker, H., Stroud, D.A., Aebischer, N.J., Cranswick, P.A., Gregory, R.D., McSorley, C.A., Noble, D.G. & Rehfisch, M.M. (2006). Population estimates of birds in Great Britain and the United Kingdom. *British Birds* 99, 25-44.
- Blair, M.J., McKay, H., Musgrove, A.J. & Rehfisch, M.M. (2000). Review of the Status of Introduced Non-Native Waterbird Species in the Agreement Area of the African-Eurasian Waterbird Agreement, Research Contract CR0219. BTO, Thetford.
- Bremner, A. & Park, K. (2007) Public attitudes to the management of invasive non-native species in Scotland. *Biological Conservation* 139, 306-314.
- Cape Nature Conservation (1994). Mallards. CNC Handout. CNC, Western Cape Provinces.
- Dubois, P.J. (2007). Les espèces d'oiseaux allochtones en France. LPO, Paris.
- Dubois, P.J., Le Maréchal, P., Oliosio, G. & Yésou, P. (2000). Inventaire des Oiseaux de France. *Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris.
- Dudley, S.P. (2005). Changes to Category C of the British List. *Ibis* 147, 803-820.
- Fabricius, E., Bylin, A & Radesater, T. (1974). Intra- and interspecific territorialism in mixed colonies of the Canada Goose *Branta canadensis* and the Greylag goose *Anser anser*. *Ornis Scandinavica* 5, 25-35.
- Geiter, O. Homma, S. & Kinzelbach, R. (2002). Bestandsaufnahme und Bewertung von Neozoen in Deutschland. Untersuchung der Wirkung von Biologie und Genetik ausgewählter Neozoen auf Ökosysteme und Vergleich mit den potenziellen Effekten gentechnisch veränderter Organismen. *Report No. UBA-FB 000215*. Universität Rostock, Germany.
- Green, A.J. & Hughes, B. (1996). Action plan for the White-headed Duck *Oxyura leucocephala*. *Globally Threatened Birds in Europe* (eds B. Heredia, L. Rose & M. Painter), pp 119-146. Council of Europe, Strasbourg, France.

- Hartman, G. (1999) Beaver management and utilization in Scandinavia. pp 1-6 in *Beaver Protection, Management, and Utilization in Europe and North America* (eds P.E. Busher & R.M. Dzieciolowski). Springer.
- Holling, M. & the Rare Breeding Birds Panel (2007). Non-native breeding birds in the United Kingdom in 2003, 2004 and 2005. *British Birds* 100, 638-649.
- Hughes, B., Criado, J., Delany, S., Gallo-Orsi, U. Green, A.J., Grussu, M., Perennou, C. & Torres, J.A. (1999). *The Status of the Ruddy Duck (Oxyura jamaicensis) in the Western Palearctic and an Action Plan of its Eradication, 1999-2002*. Report by the Wildfowl and Wetlands Trust to the Council of Europe. BTO Research Report No. 489 February 2008, 124.
- Hughes, B., Henderson, I. & Robertson, P. (2006). Conservation of the globally threatened White-headed Duck, *Oxyura leucocephala*, in the face of hybridization with the North American Ruddy Duck, *Oxyura jamaicensis*: results of a control trial. *Acta Zoologica Sinica* 52 (Supplement), 576-578.
- Kayser, Y., Clément, D. & Gauthier-Clerc, M. (2005). L'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* sur le littoral méditerranéen français: impact sur l'avifaune. *Ornithos* 12, 84-86.
- Kestenholtz, M., Heer, L. & Keller, V. (2005). Etablierte Neozoen in der europäischen Vogelwelt – eine Übersicht. *Der Ornithologische Beobachter* 102, 153-180.
- Lever, C. (1994). *Naturalised Animals*. Poyser, London.
- Lever, C. (2005). *Naturalised Birds of the World*. Poyser, London.
- Mathews, F. & Macdonald, D.W. (2001). The sustainability of common crane (*Grus grus*) breeding in Norfolk: insights from simulation modelling. *Biological Conservation* 100, 323-333.
- Merendino, M.T., McCullough, G.B. & North, N.R. (1995). Wetland availability and use by breeding waterfowl in southern Ontario. *Journal of Wildlife Management* 59, 527-532.
- Millenium Ecosystem Assessment (2005). *Ecosystems and Human Well-being: Biodiversity Synthesis*. World Resources Institute, Washington, DC.
- Nummi, P. (2002). Introduced semiaquatic birds and mammals in Europe. pp 162-172 in *Invasive Aquatic Species of Europe: Distribution, Impacts and Management*. Kluwer Academic Publishers.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (1999a). Non-native birds breeding in the United Kingdom in 1996. *British Birds* 92, 176-182.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (1999b). Non-native birds breeding in

- the United Kingdom in 1997. *British Birds* 92, 472-476.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (2000). Non-native birds breeding in the United Kingdom in 1998. *British Birds* 93, 428-433.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (2001). Non-native birds breeding in the United Kingdom in 1999. *British Birds* 94, 518-522.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (2002). Non-native birds breeding in the United Kingdom in 2000. *British Birds* 95, 631-635.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (2003). Non-native birds breeding in the United Kingdom in 2001. *British Birds* 96, 620-625.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (2004a). Rare breeding birds in the United Kingdom in 2002. *British Birds* 97, 492-536.
- Ogilvie, M. & the Rare Breeding Birds Panel (2004b). Non-native birds breeding in the United Kingdom in 2002. *British Birds* 97, 633-637.
- Owen, M. Callaghan, D. & Kirby, J. (2006). Guidelines on Avoidance of Introductions of Non-native Waterbird Species. *AEWA Technical Series No. 12*. Bonn, Germany.
- Randler, C. (2004). Aggressive interactions in Swan Geese *Anser cygnoides* and their hybrids. *Acta Ornithologica* 39, 147-153.
- BTO Research Report No. 489, February 2008, 125.
- Rehfishch, M.M., Austin, G.E., Holloway, S.J., Allan, J.R. & O'Connell, M. (2002). An approach to the assessment of change in the numbers of Canada *Branta canadensis* and Greylag Geese *Anser anser* in Southern Britain. *Bird Study* 49, 50-59.
- Rehfishch, M.M., Blair, M.J., McKay, H. & Musgrove, A.J. (2006). The impact and status of introduced waterbirds in Africa, Asia Minor, Europe and the Middle East. *Acta Zoologica Sinica* 52 (Supplement), 572-575.
- Rhymer, J.M. (2006). Extinction by hybridization and introgression in anatine ducks. *Acta Zoologica Sinica* 52 (Supplement), 583-586.
- Riegel, J. & les coordinateurs espèce (2007) Les oiseux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14, 137-163.
- Ruokonen, M., Andersson, A.-C. & Tegelström, H. (2007). Using historical captive stocks in conservation. The case of the Lesser White-fronted Goose. *Conservation Genetics* 8, 197-207.
- Ruokonen, M., Kvist, L., Aarvak, T., Markkola, J., Morosov, V.V., Øien, I.J., Syroechkovsky Jr., E.E., Tolvanen, P. & Lumme, J. (2004). Population genetic structure and conservation of the Lesser White-fronted Goose *Anser erythropus*. *Conservation Genetics* 5, 501-512.

- Ruokonen, M., Kvist, L., Tegelström, H. & Lumme, J. (2000). Goose hybrids, captive breeding and restocking of the Fennoscandian populations of the Lesser White-fronted Goose (*Anser erythropus*). *Conservation Genetics* 1, 277-283.
- Smith, G.C., Henderson, I.S. & Robertson, P.A. (2005). A model of ruddy duck *Oxyura jamaicensis* eradication for the UK. *Journal of Applied Ecology* 42, 546-555.
- SOVON Vogelonderzoek Nederland (2002). *Atlas van de Nederlandse Broedvogels 1998-2000 – Nederlandse Fauna* 5. Nationaal Natuurhistorisch Museum Naturalis, KNNV Uitegeverij & European Invertebrate Survey-Nederland, Leiden.
- Shaw, K.A. (2006). A review of legislation concerning introduced non-native waterbirds. *Acta Zoologica Sinica* 52 (Supplement), 586-588.
- Treep, J.M. (2000). Flamingos presumably escaped from captivity find suitable habitat in western Europe. *Waterbirds* 23 (Special Publication 1), 32-37.
- Treep, J.M. (2006). Flamingos im Zwillbrocker Venn. Selbstverlag, Beilen.
- Triplet, P., Vigne, J.-D. & Clergeau, P. (2003). Le Cygne tuberculé. pp 195-197 in *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France: invasions et extinctions* (eds M. Pascal, O. Lorvelec, J.-D. Vigne, P. Keith & P. Clergeau). Institut National de la Recherche Scientifique, Muséum d'Histoire Naturelle. Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003.
- Vitousek, P.M., D'Antonio, C.M., Loope, L.L., Rejmanek, M. & Westbrooks, R. (1997). Introduced species: a significant component of human-caused global change. *New Zealand Journal of Ecology* 21, 1-16.
- Welch, D., Carrs, D.N., Gornall, J., Manchester, S.J., Marquiss, M., Preston, C.D., Telfer, M.G., Arnold, H. & Holbrook, J. (2001). An audit of alien species in Scotland. *Scottish Natural Heritage Review No 139*, SNH Publications, Battleby. BTO Research Report No. 489, February 2008, 126.
- Wetlands International (2006). *Waterbird Population Estimates - Fourth Edition*. Wetlands International, Wageningen, The Netherlands.
- Worden, J., Cranswick, P., Trinder, M. & Hughes, B. (2007). Monitoring of the UK Ruddy Duck Population During Ongoing Control Operations: Survey Results Winter 2006/07. Report by the Wildfowl and Wetlands Trust to Central Science Laboratory.
- Yésou, P. & Clergeau, P. (2005). Sacred Ibis: a new invasive species in Europe. *Birding World* 18, 517-526.
- Young, H.G. & Rhymer, J.M. (1998) Meller's duck: a threatened species receives recognition at last. *Biodiversity and Conservation* 7, 1313-1323.

Le PNUE ne cesse de promouvoir la protection de l'environnement de façon globale et individuelle. Ainsi du papier recyclé et écocertifié a été utilisé pour cette publication dans le but de contribuer à la politique de réduction de CO2.



Secrétariat PNUE/AEWA  
Campus de l'ONU  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
Allemagne  
Tél. : +49 (0)228 815 2413  
Fax : +49 (0)228 815 2450  
aewa@unep.de  
<http://www.unep-aewa.org>